



CONTRAT DE LOCATION SALLE DES FETES DE VALENCOGNE

ENTRE

La commune de Valencogne

Demeurant : place de la mairie – 38730 VALENCOGNE

Représentée par : Julien VENTURA, Maire

D'UNE PART

ET

M / Mme / Raison sociale :

Demeurant à :

Téléphone :

D'AUTRE PART.

Il est entendu que la commune de VALENCOGNE louera la salle des fêtes pour la période suivante :

Week-end	Date	Habitant	Personne extérieure à la commune
			€

Nature de l'activité :

Assurance responsabilité civile souscrite auprès de

Sous le n° de Police (Attestation annexée au présent contrat).

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le Règlement intérieur de la salle des fêtes dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepté expressément le contenu.

Le règlement intérieur de la salle des fêtes, annexé au contrat de location, aura valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat.

Fait à Valencogne, le/...../20.... , en deux exemplaires.

La commune de Valencogne

le locataire,

M/Mme

Signature et mention « lu et approuvé »